

ELECTRA REU – Edition des cartes électorales extraites du REU

VERIFICATIONS PREALABLES A L'EDITION DES CARTES ELECTORALES EXTRAITES DU REU

Avant de lancer l'édition des cartes électorales extraites du REU, **il est nécessaire de :**

- **vérifier que vos bureaux de vote sont bien synchronisés avec le REU** (feu vert sur chacun des bureaux de vote utilisé dans l'écran des bureaux de vote)
- **réaliser la refonte dans le REU** : si ce n'est pas fait, vous pouvez vous reporter à la fiche pratique "Refonte dans le REU".

EDITION DES CARTES ELECTORALES EXTRAITES DU REU

- Allez dans le menu "Traitements REU \ Edition des cartes électorales extraites du REU"
- Choisissez la Liste Principale, Complémentaire Municipale ou Européenne que vous souhaitez éditer
- Renseigner la date pour avoir les électeurs inscrits jusqu'au 26/05/2019

Vous pouvez définir plusieurs autres critères d'éditions

- Par bureaux de vote
- Différents tris (numéro d'électeur, nom, par adresse)

ATTENTION

- **En cas de modification sur la fiche d'un électeur (par exemple l'adresse), il faut attendre 1h avant de relancer l'aperçu des cartes électorales pour que la modification apparaisse sur l'édition de la carte électorale.**
- **Il est conseillé de faire des tests d'impression avant d'éditer les cartes sur les planches définitives.**